



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE MOTOCYCLISME

Aux :

- FMN & CONU
- Membres de la CMS
- XIEM

AAP/ddn/sbe

Mies, le 8 août 2019

2019 FIM SuperMoto of Nations FFM - Carole - 22 septembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de prendre note des informations suivantes concernant le 2019 FIM SuperMoto of Nations à Carole, France :

1. Règlement

Le [Règlement 2019 du FIM SuperMoto of Nations](#) ainsi que le [Règlement Technique FIM](#) sont disponibles sur le site web de la FIM. Veuillez les télécharger depuis la librairie FIM.

2. Règlement Particulier

Le Règlement Particulier contenant des informations pratiques sur la manifestation a été publié sur le site web de la FIM.

3. Engagements/Bulletin d'engagement

En annexe, vous trouvez des informations pertinentes concernant les engagements, la procédure d'engagement ainsi que le lien pour télécharger le bulletin d'engagement.

4. Numéros de départ

En annexe, vous trouvez la liste provisoire des numéros de départ réservés. Cette liste est basée sur les résultats de la manifestation de l'année dernière.

Toute Equipe qui ne figure pas sur cette liste mais qui s'engage à la manifestation se verra attribuer ses numéros de départ par la FIM.

5. Date de clôture des engagements

La date de clôture des inscriptions est le **21 août 2019**. Un maximum de cinq équipes peut encore être accepté après cette date. Cependant, il n'y a aucune garantie que ces cinq places supplémentaires soient encore disponibles. Par conséquent, nous recommandons que vous engagiez votre équipe en temps voulu.

6. Confirmation d'engagement

Toute FMN inscrivant une équipe à la manifestation recevra une confirmation de son engagement et de ses numéros de départ par la FIM dans les 10 jours. Si vous ne deviez pas avoir reçu une confirmation FIM dans ce laps de temps, merci de nous contacter immédiatement.

11 ROUTE DE SUISSE

CH - 1295 MIES

FOUNDED 1904

TEL +41 22 950 95 00

FAX +41 22 950 95 01

Info@fim.ch

WWW.FIM-LIVE.COM



7. Règlement FIM concernant le carburant

En annexe, vous trouvez des informations pertinentes concernant le Règlement FIM pour le carburant

8. Formulaire d'informations pour la Presse

En annexe, vous trouvez le lien pour télécharger le formulaire d'informations pour la Presse concernant votre Equipe.

D'avance, nous vous remercions de compléter le formulaire et de l'envoyer à XIEM et à la FIM comme indiqué sur le formulaire.

9. Frais d'inscription

Il n'y a pas de frais d'inscription pour cette manifestation.

10. Nouveau logo du FIM SuperMoto of Nations

En annexe, vous trouvez le logo du 2019 FIM SuperMoto of Nations.

11. Equipe Junior / Médailles FIM

Veuillez noter que les coureurs de la meilleure Equipe Junior classée au top 16 du classement final de la manifestation se verront décerner une médaille FIM.

D'avance, nous vous remercions d'envoyer ces informations à vos coureurs, votre Chef d'Equipe et toute autre personne impliquée dans l'organisation de votre Equipe.

Dans l'attente des formulaires d'inscription dûment remplis et timbrés par la (les) FMN concernée(s), nous vous souhaitons beaucoup de succès pour le 2019 FIM SuperMoto of Nations.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Dirk De Neve
COORDINATEUR CMS

Annexés à
cette lettre : Procédure d'engagement / Informations générales
Plaquette-numéro frontale et logo du FIM SuperMoto of Nations
Numéros de départ

Formulaires à
télécharger : Bulletin d'Engagement et Antidopage
(voir pages
suivantes) Formulaire de Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM
Formulaire d'Informations pour la Presse concernant l'Equipe



1. Procédure d'engagement / Informations générales

Veillez noter que le bulletin d'engagement a été publié sur le site FIM d'où il doit être téléchargé et complété électroniquement en lettres majuscules. **Tout formulaire rempli à la main ne sera pas traité ni considéré :**

Bulletin d'engagement

Chaque FMN peut inscrire un maximum de deux équipes de trois coureurs chacune au 2019 FIM SuperMoto of Nations :

- Une Equipe Nationale
(âge minimum 15 ans - maximum 50 ans / coureurs nés entre le 1^{er} janvier 1969 et le 20 septembre 2004).
- Une Equipe Junior
(âge minimum 15 ans - maximum 23 ans / coureurs nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 20 septembre 2004).

Tout coureur participant au 2019 FIM SuperMoto of Nations doit être :

- détenteur du passeport du pays qu'il représente;
- détenteur d'une licence FIM de Championnat du Monde de SuperMoto / Licence valable pour l'année entière ou pour une manifestation FIM délivrée par n'importe quelle FMN;
- d'une autorisation de départ pour participer à la manifestation de la part de la FMN ayant issu la licence FIM du coureur.

Pour participer au 2019 FIM SuperMoto of Nations et afin de pouvoir obtenir une licence FIM durant l'année en cours, les coureurs devront signer personnellement le formulaire "Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM".

Tout formulaire complété par des requérants mineurs devra être contresigné par le détenteur de l'autorité parentale.

C'est aux FMN qu'incombe la collecte des formulaires susmentionnés "Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM".

Les coureurs doivent compléter et signer le [formulaire "Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM"](#). Veuillez le télécharger au moyen du lien suivant :

Veillez noter que le coureur devrait toujours avoir sur soi une copie de sa "Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM" avec attestation de sa FMN. Nous lui suggérons de garder cette copie avec sa licence FIM.

Les inscriptions pour le 2019 FIM SuperMoto of Nations doivent se faire avant la date de clôture des engagements : 21 août 2019.



Les inscriptions doivent se faire au moyen du bulletin d'engagement officiel. Le bulletin d'engagement doit toujours être signé par les coureurs. De plus, il doit être approuvé par la FMN de chaque coureur et, par conséquent, le bulletin d'engagement doit porter le(s) cachet(s) de la (des) FMN concernée(s).

Veuillez-vous assurer de compléter tous les champs obligatoires. N'oubliez pas de mentionner une personne de contact pour l'Equipe ainsi que son email et téléphone.

Lorsque vous complétez le bulletin d'engagement, veuillez noter que l'ordre dans lequel vous présentez vos coureurs les placera automatiquement dans la classe et le Groupe de Qualification correspondants (Coureur 1, coureur 2, coureur 3).

Veuillez noter que **seuls des motocycles de la classe S1GP** sont autorisés (Cat. I, Groupe A1, au-dessus de 175cc jusqu'à 250cc pour les moteurs 2-temps et au-dessus de 290cc jusqu'à 450cc pour les moteurs 4-temps).

Le bulletin d'engagement, dûment complété comme requis, doit être envoyé à la FIM le plus tôt possible :

FIM - M. Dirk De Neve + Mme Sandra Berthoud - 11, Route Suisse - CH-1295 Mies
Téléphone: +41.22.950.95.07 - e-mail: dirk.deneve@fim.ch + sandra.berthoud@fim.ch

Nous comprenons que - dans certains cas - ceci peut s'avérer une procédure assez longue. Toutefois, nous vous suggérons de nous envoyer une inscription provisoire par courrier électronique avant la date de clôture des engagements de la manifestation.

Cet engagement provisoire doit alors être confirmé en nous faisant parvenir le bulletin d'inscription officiel, dûment complété.

Un engagement provisoire doit fournir les informations suivantes sur l'équipe :

A. Pour chaque coureur :

- Groupe de Qualification (Coureur 1, coureur 2, coureur 3)
- Nom et prénom
- Date de naissance
- Nationalité
- FMN qui a émis la licence FIM Championnat du Monde de SuperMoto
- Numéro de la licence FIM (si déjà connu)
- Motocycle (Classe S1)

B. Pour le Chef d'Equipe :

- Nom et prénom

Les Equipes/Coureurs pourraient, si nécessaire, être amenés à signer un formulaire d'inscription individuel lors des contrôles administratifs.



Veillez consulter les Articles "043.2.1 Licences", "043.2.2 Age des coureurs" et Chapitre "043.8 Engagements" du Règlement FIM SuperMoto of Nations 2019.

2. Formulaire d'Informations pour la Presse concernant l'Equipe

XIEM et la FIM doivent recevoir le Formulaire d'Informations pour la Presse dûment complété de chaque Equipe participant au 2019 FIM SuperMoto of Nations.

Nous vous prions donc de télécharger et compléter le [Formulaire Informations pour la Presse](#)

et de l'envoyer par courrier électronique à :

- XIEM/M. Gerwin van Rosmalen : gvr@xiem.ch
- FIM/M. Dirk De Neve +Mme Sandra Berthoud: dirk.deneve@fim.ch sandra.berthoud@fim.ch

3. Equipements et tenue vestimentaire des coureurs/mécaniciens

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les Articles "043.2.3 Equipement", "043.2.4 Tenue vestimentaire des coureurs/ mécaniciens", "043.10.2.1 logo et autocollant du FIM SuperMoto of Nations " du Règlement FIM SuperMoto of Nations 2019.

4. Nouveau logo FIM SuperMoto of Nations, plaques-numéros et numéros de départ

Nous vous donnons également quelques informations utiles concernant le nouveau logo FIM SuperMoto of Nations, qui doit figurer sur les cuirs/dossards et motocycles (plaque-numéro frontale).

Veillez noter que le logos est sur un fond en noir ou blanc et doit être respecté.

Une copie du nouveau logo FIM SuperMoto of Nations est jointe à cette lettre. Toutefois, ce logo est également disponible chez XIEM. Veuillez contacter XIEM/M. Alessandro Erzegovaz ae@xiem.ch

En ce qui concerne les couleurs affichées sur la plaque-numéro frontale du motorcycle :

- A. - Pour l'Equipe vainqueur du FIM SuperMoto of Nations de l'année précédente
Les 3 coureurs Fond rouge Numéros blancs /Logo FIM
- B. - Pour toutes les autres Equipes :
Les 3 coureurs Fond libre Numéros : libres + Logo FIM
(Pour le logo : voir §2 ci-dessus)



Pour toutes les Equipes, les plaques-numéros latérales du motorcycle doivent toujours afficher :

- Le drapeau national de l'Equipe, en respectant les dimensions de la plaque-numéro, ainsi que le numéro de départ du coureur.

Les coureurs de chaque Equipe sont tenus de porter un "Dossard d'Equipe" uniforme. Ce dossard doit afficher le nom du pays et du coureur et son numéro de départ. Les sponsors de l'Equipe peuvent également être présentés sur ce dossard. Un dessin du dossard (côtés face et dos) est également joint à ce document.

Pour des informations plus détaillées, veuillez également consulter les Articles "043.10.2.2 Spécifications techniques additionnelles" du Règlement FIM SuperMoto of Nations 2019.

5. Règlement Particulier

Veuillez noter que le [RP FIM SuperMoto of Nations 2019](#) est disponible sur le site web de la FIM :

6. Règlement FIM pour le carburant

Seuls les carburants répondant aux Spécifications FIM du Règlement Technique FIM, "Art. 01.63 Carburant, mélanges carburant/huile" peuvent être utilisés. Tout autre carburant est illégal et non autorisé par la FIM. Veuillez consulter le Règlement Technique Motocross FIM en vigueur sur le site FIM.

7. Pneus

Nous vous informons également que Michelin a été nommé Fournisseur Officiel de pneus par XIEM pour le 2019 FIM SuperMoto of Nations. Veuillez consulter les Articles 043.10.2.3 "Pneus" du Règlement FIM SuperMoto of Nations 2019.

Chaque coureur peut utiliser une quantité totale maximum de 7 pneus. L'équipe vainqueur de la finale B pourra utiliser 1 pneu additionnel pour chacun de ses coureurs. Cette quantité totale maximum comprend également indistinctement les pneus avant et arrière.

Veuillez trouver ci-après, des informations sur les prix, spécifications et types :

| | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Pneus avants : 120 euros HT | Pneus arrières : 140 euros HT |
| 120/75- 16.5 POWER SUPERMOTO A | 160/60-17 POWER SUPERMOTO B |
| 120/80-16 POWER SUPERMOTO A | 160/60-17 POWER SUPERMOTO C |
| 120/80-16 POWER SUPERMOTO B | 160/60-17 POWER SUPERMOTO RAIN |
| 120/80-16 POWER SUPERMOTO RAIN | |

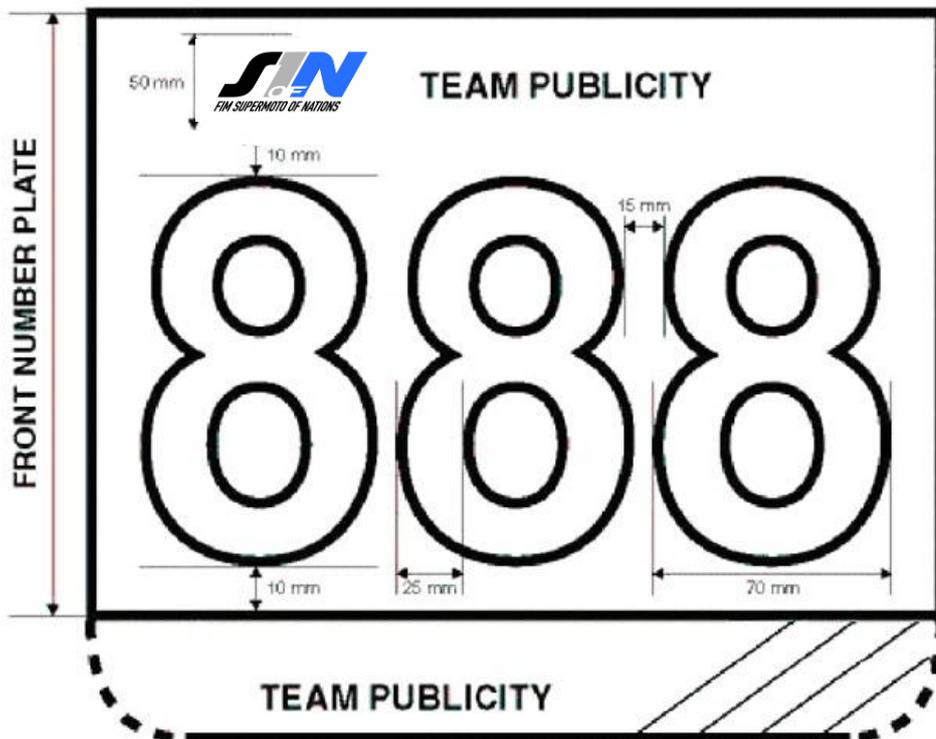
Pour plus d'informations concernant les pneus, veuillez contacter :

Michelin Motorsport / M. Sofyan Malagouan : sofyan.malagouan@michelin.com

XIEM / M. Alessandro Erzegovaz : ae@xiem.ch



Plaque Numéro Frontale

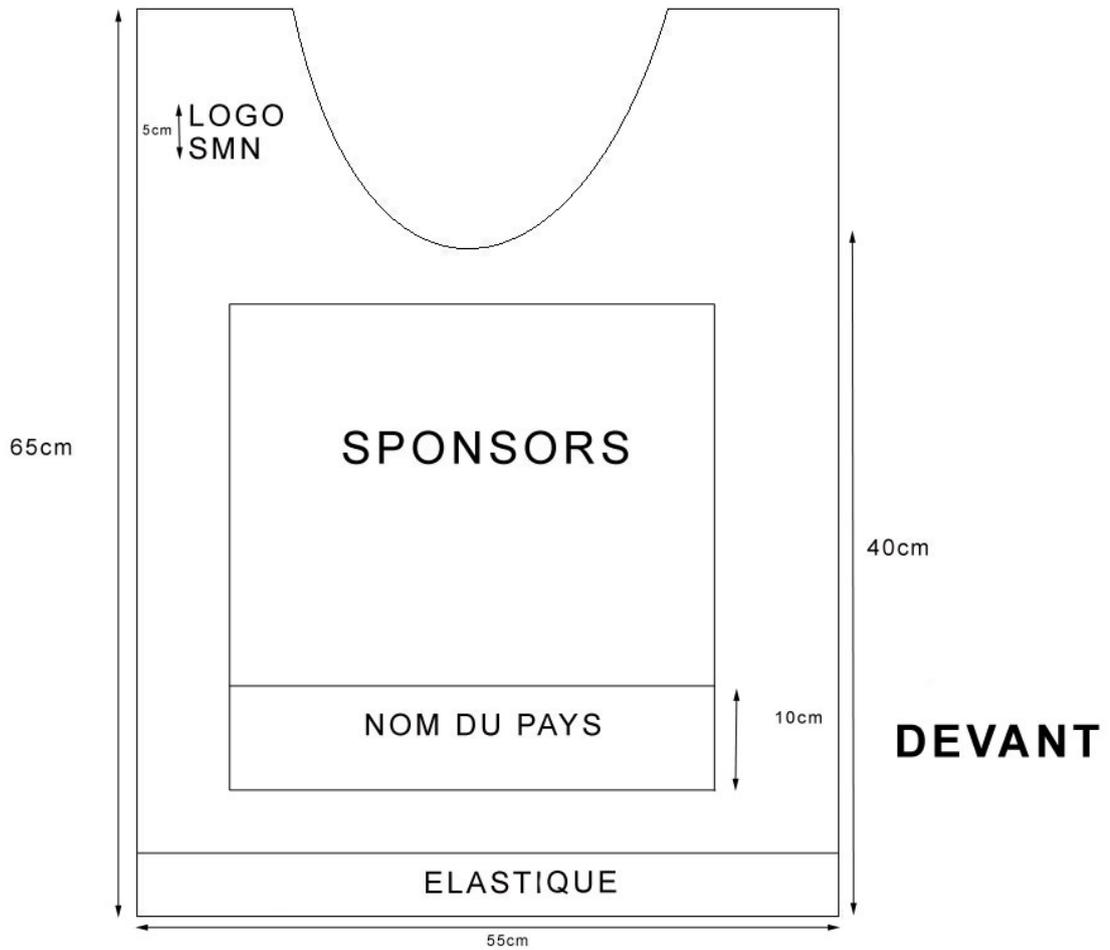


2019 FIM SuperMoto of Nations - **Nouveau logo**



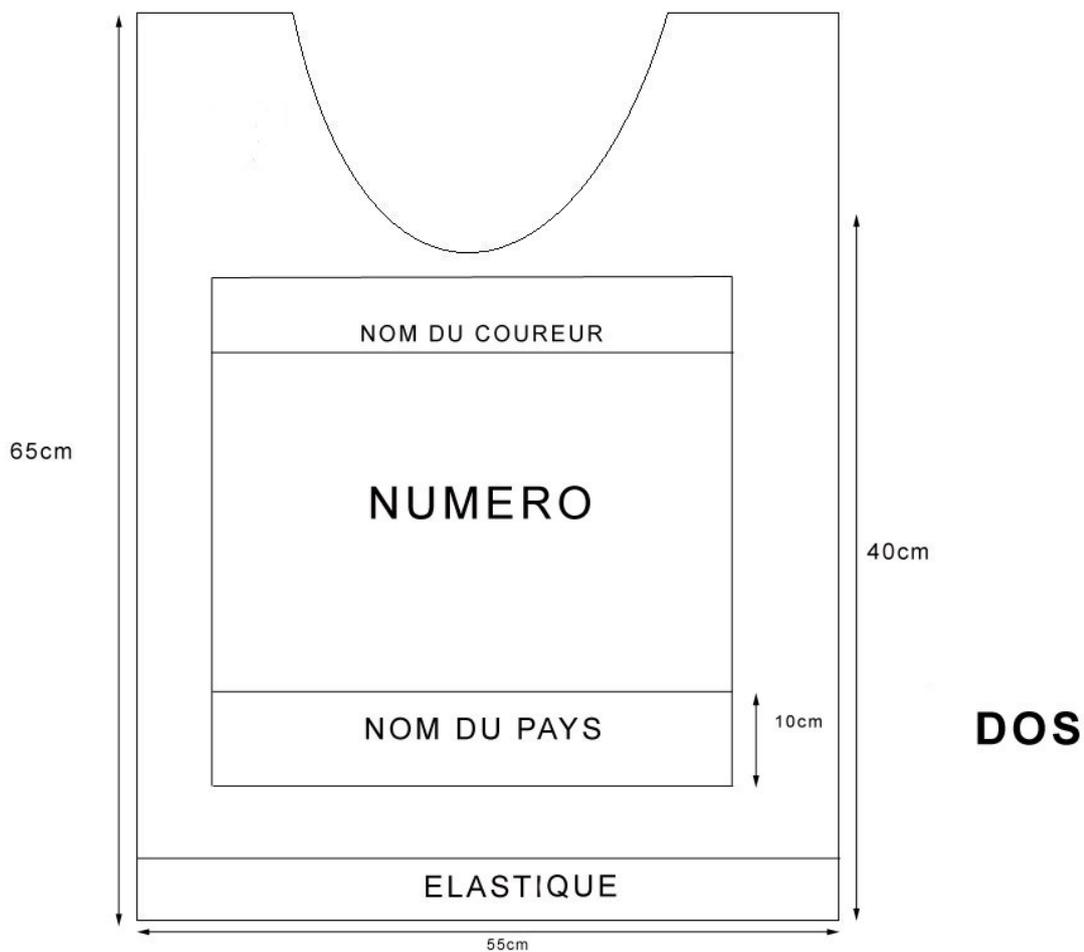


Dossards





Dossards





2019 FIM SuperMoto of Nations

Numéros de départ

| Position 2018 / Pays | Classe / Numéros de départ 2019 | | |
|-----------------------|---------------------------------|-----------|-----------|
| | Coureur 1 | Coureur 2 | Coureur 3 |
| 1. France | 1 | 2 | 3 |
| 2. Italie | 4 | 5 | 6 |
| 3. République Tchèque | 7 | 8 | 9 |
| 4. Espagne | 10 | 11 | 12 |
| 5. Espagne Junior | 13 | 14 | 15 |
| 6. Grande-Bretagne | 16 | 17 | 18 |
| 7. Estonie | 19 | 20 | 21 |
| 8. Suède | 22 | 23 | 24 |
| 9. Portugal | 25 | 26 | 27 |
| 10. Brésil | 28 | 29 | 30 |
| 11. Russie | 31 | 32 | 33 |
| 12. Lettonie | 34 | 35 | 36 |
| 13. Biélorussie | 37 | 38 | 39 |